



Municipalité d'Etagnières
Rue du Bourg 2
Case postale 17
1037 ETAGNIERES

dossier traité par D.Vienet/mgi - 021/315.85.60
notre réf. IdAff 82543

Lausanne, le 8 février 2023

Traitement de l'eau alimentant votre commune

Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère municipale, Messieurs les Conseillers municipaux,

Lors de la séance du 29 juin 2022 à la Vaudoise Aréna, notre service annonçait l'étude d'un traitement de l'eau alimentant votre commune afin de modifier son équilibre calco-carbonique. Ce dernier se base sur une correction à la hausse du pH (unité de mesure de l'acidité), obtenue en ajoutant une petite quantité d'hydroxyde de sodium (NaOH) dans l'eau, ce qui permettra d'obtenir un pH de 8.3 au lieu de 7.6 actuellement. Le but est ainsi de limiter, voire d'éviter la dissolution du calcaire, et la remise en suspension de rouille dans les canalisations métalliques qui provoque une coloration de l'eau.

Cet ajout d'hydroxyde de sodium, effectué dans l'usine d'eau potable de Saint-Sulpice, sur la conduite de pompage en direction du réservoir de Crissier, répond parfaitement aux exigences de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) dont l'Office de la consommation (OFCO) a charge d'exécution. Il est régulièrement pratiqué en Suisse et à l'étranger et est sans risque pour la santé des consommatrices et consommateurs.

En accord avec l'autorité cantonale, l'OFCO, nous vous informons de la mise en service de cette installation de traitement depuis début décembre 2022. L'effet de la correction n'est pas immédiat : selon les premiers résultats il faudra compter quelque temps pour qu'un nouvel équilibre se crée entre les parois de la conduite et l'eau. Selon les premiers retours que nous avons eus, un effet positif a déjà été observé.

Nous espérons que cette solution mettra fin aux désagréments rencontrés par certaines consommatrices et certains consommateurs ayant des installations privées en fer étiré. Nous sommes bien entendu demandeurs de tout retour sur l'évolution de la situation dans votre commune.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question que vous pourriez avoir à ce sujet et vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère municipale, Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Le conseiller municipal

Pierre-Antoine Hildbrand

Le chef de Service de l'eau

Sébastien Apothéloz